

CORPORATION FINANCIÈRE POWER

BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité) [en M\$ CA]	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 492	4 396
Placements [note 4]		
Obligations	117 021	117 072
Prêts hypothécaires	29 500	29 634
Actions	8 505	8 231
Immeubles de placement	4 738	4 340
Avances consenties aux titulaires de polices	8 194	8 467
	167 958	167 744
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 977	10 781
Actifs au titre des cessions en réassurance [note 7]	5 418	5 627
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 5]	3 947	3 103
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	1 158	1 128
Instruments financiers dérivés	474	572
Autres actifs	7 914	7 685
Actifs d'impôt différé	1 727	1 907
Immobilisations incorporelles	5 913	5 966
Goodwill	9 673	9 274
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 6]	208 046	200 403
Total de l'actif	426 697	418 586
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance [note 7]	156 257	155 940
Passifs relatifs aux contrats d'investissement [note 7]	1 880	2 009
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 302	7 721
Débtures et autres instruments d'emprunt [note 8]	7 525	7 513
Instruments financiers dérivés	1 341	2 050
Autres passifs	8 819	8 636
Passifs d'impôt différé	2 127	2 098
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 6]	208 046	200 403
Total du passif	393 297	386 370
Fonds propres		
Capital social [note 9]		
Actions privilégiées perpétuelles	2 830	2 580
Actions ordinaires	813	805
Bénéfices non distribués	15 478	14 849
Réserves	1 248	1 247
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	20 369	19 481
Participations ne donnant pas le contrôle	13 031	12 735
Total des fonds propres	33 400	32 216
Total du passif et des fonds propres	426 697	418 586

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(non audité) [en M\$ CA, sauf les montants par action]	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Produits				
Revenu-primés				
Primes brutes souscrites	9 346	9 301	28 622	25 061
Primes cédées	(1 042)	(967)	(3 181)	(2 841)
Revenu-primés, montant net	8 304	8 334	25 441	22 220
Produits de placement nets				
Produits de placement nets réguliers	1 516	1 527	4 586	4 778
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(988)	2 307	47	7 850
Produits de placement nets	528	3 834	4 633	12 628
Honoraires	2 075	1 938	6 182	5 698
Total des produits	10 907	14 106	36 256	40 546
Charges				
Prestations aux titulaires de polices				
Contrats d'assurance et d'investissement				
Montant brut	7 051	7 452	23 061	20 237
Montant cédé	(548)	(545)	(1 658)	(1 518)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	6 503	6 907	21 403	18 719
Participations des titulaires de polices et bonifications	346	404	1 366	1 154
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	718	3 278	2 887	10 429
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	7 567	10 589	25 656	30 302
Commissions	781	813	2 614	2 434
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 14]	1 572	1 578	5 049	4 702
Charges financières	105	101	324	309
Total des charges	10 025	13 081	33 643	37 747
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	882	1 025	2 613	2 799
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 5]	41	3	188	(176)
Bénéfice avant impôt	923	1 028	2 801	2 623
Impôt sur le bénéfice [note 15]	147	168	408	365
Bénéfice net	776	860	2 393	2 258
Attribuable aux				
Participations ne donnant pas le contrôle	276	290	802	862
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	37	31	99	93
Détenteurs d'actions ordinaires	463	539	1 492	1 303
	776	860	2 393	2 258
Bénéfice par action ordinaire [note 17]				
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires				
– de base	0,65	0,76	2,09	1,83
– dilué	0,65	0,76	2,09	1,82

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité) [en M\$ CA]	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfice net	776	860	2 393	2 258
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)				
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				
Profits (pertes) nets latents sur les actifs disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents	(49)	35	(56)	277
(Charge) économie d'impôt	11	(4)	10	(50)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	3	(21)	(17)	(70)
Charge (économie) d'impôt	(1)	2	3	9
	(36)	12	(60)	166
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie				
Profits (pertes) latents	7	(5)	11	71
(Charge) économie d'impôt	(2)	2	(2)	(27)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(9)	1	402	2
Charge (économie) d'impôt	3	(1)	(159)	(1)
	(1)	(3)	252	45
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger				
Profits (pertes) latents sur les conversions	(358)	63	(749)	(1 408)
Profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	10	(15)	(50)	15
(Charge) économie d'impôt	(1)	2	7	(2)
	(349)	50	(792)	(1 395)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	74	343	380	540
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(312)	402	(220)	(644)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				
Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies [note 13]	171	(251)	10	(795)
(Charge) économie d'impôt	(39)	53	(7)	188
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	-	(9)	(1)	(6)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	132	(207)	2	(613)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(180)	195	(218)	(1 257)
Bénéfice global	596	1 055	2 175	1 001
Attribuable aux				
Participations ne donnant pas le contrôle	177	246	584	307
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	37	31	99	93
Détenteurs d'actions ordinaires	382	778	1 492	601
	596	1 055	2 175	1 001

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Participations ne donnant pas le contrôle	Total des fonds propres
	Actions privilégiées perpétuelles	Actions ordinaires	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 16]	Total			
Solde au début de l'exercice	2 580	805	14 849	157	1 090	1 247		12 735	32 216
Bénéfice net	-	-	1 591	-	-	-		802	2 393
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	-	-	-	-	-	-		(218)	(218)
Bénéfice global	-	-	1 591	-	-	-		584	2 175
Émission d'actions privilégiées [note 9]	250	-	-	-	-	-		-	250
Dividendes aux actionnaires									
Actions privilégiées perpétuelles	-	-	(99)	-	-	-		-	(99)
Actions ordinaires	-	-	(883)	-	-	-		-	(883)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-		(551)	(551)
Rémunération fondée sur des actions [note 10]	-	-	-	35	-	35		13	48
Options sur actions exercées	-	8	-	(43)	-	(43)		42	7
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	20	-	9	9		208	237
Solde à la fin de la période	2 830	813	15 478	149	1 099	1 248		13 031	33 400

Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Participations ne donnant pas le contrôle	Total des fonds propres
	Actions privilégiées perpétuelles	Actions ordinaires	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 16]	Total			
Solde au début de l'exercice	2 580	804	14 206	142	1 741	1 883		12 807	32 280
Bénéfice net	-	-	1 396	-	-	-		862	2 258
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	-	-	-	-	(702)	(702)		(555)	(1 257)
Bénéfice global (perte globale)	-	-	1 396	-	(702)	(702)		307	1 001
Dividendes aux actionnaires									
Actions privilégiées perpétuelles	-	-	(93)	-	-	-		-	(93)
Actions ordinaires	-	-	(840)	-	-	-		-	(840)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-		(533)	(533)
Rémunération fondée sur des actions [note 10]	-	-	-	40	-	40		16	56
Options sur actions exercées	-	-	-	(33)	-	(33)		33	-
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	(149)	-	-	-		(301)	(450)
Solde à la fin de la période	2 580	804	14 520	149	1 039	1 188		12 329	31 421

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité) [en M\$ CA]	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	2 801	2 623
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements reçus	(418)	(324)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	2 398	10 359
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	545	481
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	331	(99)
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(47)	(7 850)
Autres	(777)	128
	4 833	5 318
Activités de financement		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(553)	(535)
Actions privilégiées perpétuelles	(93)	(95)
Actions ordinaires	(868)	(826)
	(1 514)	(1 456)
Émission d'actions ordinaires par la Société [note 9]	7	-
Émission d'actions ordinaires par des filiales	123	23
Rachat d'actions ordinaires par des filiales	(27)	(423)
Émission d'actions privilégiées perpétuelles par la Société [note 9]	250	-
Émission d'actions privilégiées par des filiales	200	-
Émission de débentures [note 8]	600	-
Remboursement de débentures [note 8]	(1 284)	-
Variation des autres instruments d'emprunt [note 8]	776	(188)
Variation des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(441)	418
	(1 310)	(1 626)
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	19 559	22 228
Remboursements de prêts hypothécaires	2 054	1 983
Vente d'actions	2 703	1 980
Ventes d'immeubles de placement	44	373
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(124)	12
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis [note 3]	(249)	(33)
Placement dans des obligations	(21 634)	(24 077)
Placement dans des prêts hypothécaires	(2 308)	(3 273)
Placement dans des actions	(2 564)	(2 458)
Participations dans les entreprises associées	(502)	(16)
Placement dans des immeubles de placement et autres	(337)	(174)
	(3 358)	(3 455)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(69)	(187)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	96	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	4 396	4 188
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	4 492	4 238
Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts et dividendes reçus	4 181	4 374
Intérêts versés	382	362

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)

M\$ = MILLIONS DE DOLLARS G\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Note 1	Renseignements sur la Société	42	Note 10	Rémunération fondée sur des actions	51
Note 2	Mode de présentation et résumé des principales méthodes comptables	42	Note 11	Gestion du capital	52
Note 3	Acquisitions	45	Note 12	Gestion des risques	53
Note 4	Placements	46	Note 13	Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	60
Note 5	Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	46	Note 14	Charges de restructuration	61
Note 6	Fonds distincts	47	Note 15	Impôt sur le bénéfice	61
Note 7	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	49	Note 16	Autres éléments de bénéfice global	62
Note 8	Déventures et autres instruments d'emprunt	49	Note 17	Bénéfice par action	62
Note 9	Capital social	50	Note 18	Évaluation de la juste valeur	63
			Note 19	Information sectorielle	67

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

Canada-Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Lifeco	Great-West Lifeco Inc.
China AMC	China Asset Management Co., Ltd.	London Life	London Life, Compagnie d'Assurance-Vie
Financière Power ou la Société	Corporation Financière Power	Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie
Great-West	La Great-West, compagnie d'assurance-vie	MCAB	Méthode canadienne axée sur le bilan
Great-West Financial ou Great-West Life & Annuity	Great-West Life & Annuity Insurance Company	Pargesa	Pargesa Holding SA
Groupe Investors	Groupe Investors Inc.	Parjointco	Parjointco N.V.
IFRS	Normes internationales d'information financière	Portag3	Portag3 Ventures Limited Partnership
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Power Corporation	Power Corporation du Canada
Irish Life	Irish Life Group Limited	Putnam	Putnam Investments, LLC
		Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.

NOTE 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

La Financière Power est une société cotée en Bourse (Bourse de Toronto : PWF) constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social est le 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

La Financière Power est une société internationale de gestion et de portefeuille diversifiée qui détient des participations, directement ou indirectement, dans des sociétés du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et en Europe. Par l'intermédiaire de son placement dans Pargesa Holding SA, la Financière Power détient également des intérêts importants en Europe.

Le 10 novembre 2017, le conseil d'administration de la Financière Power a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la Société au 30 septembre 2017 et pour la période de neuf mois close à cette date. La Société est sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Financière Power au 30 septembre 2017 ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), en vertu des mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et qui sont conformes aux IFRS. Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés et aux notes annexes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**MODE DE PRÉSENTATION**

Les états financiers regroupent les comptes de la Financière Power et de toutes ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes interentreprises. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle exerce un pouvoir sur l'entité, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévaluera si elle contrôle encore l'entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé.

Les filiales en exploitation de la Société sont :

- Lifeco, une société ouverte dans laquelle la Société et la Financière IGM détiennent respectivement 67,7 % et 4,0 % des actions ordinaires (respectivement 67,9 % et 4,0 % au 31 décembre 2016). Les principales filiales en exploitation de Lifeco sont la Great-West, Great-West Life & Annuity, la London Life, la Canada-Vie, Irish Life et Putnam.
- La Financière IGM, une société ouverte dans laquelle la Société et la Great-West détiennent respectivement 61,5 % et 3,8 % des actions ordinaires (respectivement 61,5 % et 3,8 % au 31 décembre 2016). Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le Groupe Investors et Mackenzie.
- Portag3, un fonds d'investissement dont l'objectif est de soutenir des entreprises en démarrage offrant des services financiers axés sur la technologie dans lequel la Société, Lifeco et IGM détiennent une participation de 100 %. Portag3 détient pour sa part une participation de 29,4 % dans Wealthsimple, une société de gestion de placements axée sur la technologie. En plus de la participation détenue indirectement par l'entremise de Portag3, la Société et IGM détiennent aussi des participations respectives de 10,8 % et de 37,2 % dans Wealthsimple.

Les présents états financiers de la Financière Power comprennent les résultats de Lifeco et de la Financière IGM sur une base consolidée. Les montants présentés dans les bilans consolidés, les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des fonds propres et les états consolidés des flux de trésorerie sont préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 30 septembre 2017 et pour la période de neuf mois close à cette date. Les notes annexes aux états financiers de la Financière Power sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la quote-part du bénéfice net (de la perte nette), des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et des variations des fonds propres des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées est respectivement comptabilisée dans les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global et les états consolidés des variations des fonds propres.

La Société détient une participation de 50 % (50 % au 31 décembre 2016) dans Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement qui est considérée comme une coentreprise. Parjointco détient une participation de 55,5 % (55,5 % au 31 décembre 2016) dans Pargesa. Par conséquent, la Société comptabilise son placement dans Parjointco selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS**

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants ont été portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont décrits plus en détail dans les méthodes comptables concernées, telles qu'elles ont été présentées dans les états financiers et les notes annexes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables futures qui pourrait avoir une incidence sur la Société par rapport à ce qui a été présenté dans les états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2016, à l'exception de ce qui est décrit ci-dessous.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (IFRS 15)

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui présente un modèle unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés aux clients au montant correspondant à la contrepartie attendue. Les exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits ne s'appliquent pas aux produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers. La Société et ses filiales sont en voie de compléter leur analyse des répercussions de la nouvelle norme et, bien qu'elles puissent conclure qu'il n'y aura pas d'incidence importante sur le moment de la comptabilisation des produits, la Société et ses filiales continuent d'évaluer la présentation de certains produits et de certaines charges.

La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Société et ses filiales continuent de surveiller les interprétations et les développements relativement à la nouvelle norme.

IFRS 9 – Instruments financiers (IFRS 9)

La Société est admissible à l'exemption temporaire visant le report de l'application d'IFRS 9 aux termes de la modification intitulée Application d'IFRS 9, *Instruments financiers* et d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et, par conséquent, elle adoptera IFRS 9 le 1^{er} janvier 2021.

Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement qui n'est pas admissible à l'exemption temporaire, adoptera IFRS 9 le 1^{er} janvier 2018. Tel qu'il est permis aux termes de la modification pour les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, la Société conservera les méthodes comptables appliquées par Parjointco. Parjointco évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 9.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23)

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertainitude relative aux traitements fiscaux*. L'interprétation clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser. Cette interprétation entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société et ses filiales évaluent actuellement l'incidence de l'adoption de cette interprétation.

IFRS 17 – Contrats d'assurance (IFRS 17)

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 présente les exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance qu'une société émet et des traités de réassurance qu'elle détient, de même que les informations à fournir à leur sujet. Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2021. Lifeco évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme et s'attend à ce qu'elle ait une incidence importante pour les assureurs.

NOTE 3 ACQUISITIONS

WEALTHSIMPLE FINANCIAL CORP.

Le 15 mai 2017, la Financière Power a obtenu le contrôle de Wealthsimple, une société de gestion de placements axée sur la technologie. Par conséquent, les résultats financiers de Wealthsimple sont maintenant consolidés avec ceux de la Financière Power. Un profit a été comptabilisé en résultat net au deuxième trimestre de 2017 à la suite de l'évaluation à la juste valeur de la participation dans Wealthsimple à la date à laquelle le contrôle a été obtenu. Avant d'en obtenir le contrôle, la Société comptabilisait Wealthsimple selon la méthode de la mise en équivalence (se reporter à la note 5). Au 30 septembre 2017, la Financière Power détenait une participation de 77,4 % dans Wealthsimple, sur une base non diluée.

La comptabilisation de l'acquisition demeurait inachevée au 30 septembre 2017, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 30 septembre 2017 se fondent sur la meilleure estimation que peuvent établir la direction de la Société et la direction de ses filiales quant à la répartition du prix d'acquisition. L'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis, qui est actuellement affecté au goodwill, pourrait être ajusté une fois la répartition du prix d'acquisition terminée.

Le tableau suivant résume les montants totaux initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris :

Actifs acquis et goodwill	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41
Autres actifs	52
Immobilisations incorporelles	65
Goodwill	98
	256
Moins : passifs repris	
Autres passifs	53
Passifs d'impôt différé	17
	70
Actifs nets acquis	186
Contrepartie	
Juste valeur de la participation dans Wealthsimple	130
Participations ne donnant pas le contrôle, à la juste valeur	56
	186

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets acquis. Le goodwill résiduel comptabilisé est attribuable aux synergies attendues ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement ni comptabilisés séparément dans l'acquisition. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

LIFECO

Groupe Financier Horizons

Le 31 juillet 2017, Lifeco, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive la Great-West, a conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires du Groupe Financier Horizons inc. (GFH), une agence de gestion générale canadienne qui offre aux conseillers répartis partout au Canada un accès à des produits et des services d'assurance-vie et d'assurance-maladie, d'avantages sociaux, de rentes, de placements, de règlements échelonnés et de gestion des risques.

L'évaluation initiale de l'acquisition demeurait inachevée au 30 septembre 2017, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis était toujours en cours. Les états financiers au 30 septembre 2017 se fondent sur la meilleure estimation que peut établir la direction de Lifeco de la répartition du prix d'acquisition, qui comprend des montants provisoires. L'évaluation détaillée de la juste valeur des actifs nets acquis, y compris des immobilisations incorporelles et la répartition du prix d'acquisition, devraient être terminées au cours du quatrième trimestre de 2017.

Les produits et le bénéfice net du GFH n'ont pas eu une incidence importante sur les résultats de la Société.

NOTE 3 ACQUISITIONS (suite)**Retirement Advantage**

Le 24 août 2017, Lifeco, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive indirecte, The Canada Life Group (UK) Ltd., a conclu une entente visant l'acquisition de Retirement Advantage, un fournisseur de services financiers établi au Royaume-Uni, qui offre des services de retraite et de prêts hypothécaires rechargeables. La transaction devrait se conclure d'ici la fin du premier trimestre de 2018. La conclusion de la transaction est assujettie aux approbations réglementaires et à certaines conditions. Le bénéfice net de Retirement Advantage n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers.

NOTE 4 PLACEMENTS**VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS**

Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements sont les suivantes :

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	84 862	84 862	85 697	85 697
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 834	1 834	2 586	2 586
Disponibles à la vente	12 928	12 928	11 819	11 819
Prêts et créances	17 397	18 865	16 970	18 484
	117 021	118 489	117 072	118 586
Prêts hypothécaires				
Prêts et créances	29 054	29 887	29 295	30 418
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	446	446	339	339
	29 500	30 333	29 634	30 757
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	7 925	7 925	7 673	7 673
Disponibles à la vente	580	580	558	558
	8 505	8 505	8 231	8 231
Immeubles de placement	4 738	4 738	4 340	4 340
Avances consenties aux titulaires de polices	8 194	8 194	8 467	8 467
	167 958	170 259	167 744	170 381

NOTE 5 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Le tableau suivant présente les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées :

	30 septembre 2017			
	Parjointco	China AMC	Autres	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	2 811	–	292	3 103
Placements ^[1]	–	638	63	701
Quote-part du bénéfice	128	3	57	188
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	389	(7)	(3)	379
Dividendes	(78)	–	(6)	(84)
Incidence de la variation des participations et autres ^[2]	(1)	–	(339)	(340)
Valeur comptable à la fin de la période	3 249	634	64	3 947

^[1] Le 31 août 2017, IGM a annoncé que sa filiale Placements Mackenzie avait complété l'acquisition de son placement dans China AMC, ce qui s'est traduit par une participation de 13,9 % pour un coût total de 638 M\$. China AMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine. IGM a déterminé qu'elle exerce une influence notable et, par conséquent, elle comptabilise sa participation en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

^[2] Le 15 mai 2017, la Financière Power a obtenu le contrôle de Wealthsimple (note 3). Cette participation n'est désormais plus comptabilisée à titre d'entreprise contrôlée conjointement et les résultats financiers de Wealthsimple sont maintenant consolidés avec ceux de la Société. Au premier trimestre de 2017, Lifeco a cédé sa participation dans Allianz Ireland.

NOTE 6 FONDS DISTINCTS

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités :

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 026	12 487
Obligations	41 683	41 619
Prêts hypothécaires	2 663	2 622
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	87 571	81 033
Fonds communs de placement	52 745	51 726
Immeubles de placement	11 685	11 019
	209 373	200 506
Produits courus à recevoir	390	359
Autres passifs	(2 595)	(2 009)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	878	1 547
	208 046	200 403

CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016
Solde au début de l'exercice	200 403	198 194
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	17 519	16 084
Produits de placement nets	1 273	1 414
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	4 074	2 721
Profits en capital latents sur les placements, montant net	2 667	5 752
Pertes latentes attribuables aux fluctuations des taux de change	(93)	(8 463)
Retraits des titulaires de polices	(17 213)	(16 673)
Variation du placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	(38)	7
Variation du placement lié au fonds général dans les fonds distincts	(10)	(10)
Transfert du fonds général, montant net	133	11
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(669)	125
	7 643	968
Solde à la fin de la période	208 046	199 162

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

(selon le niveau de la hiérarchie de la juste valeur)

	30 septembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	131 923	65 059	12 707	209 689

^[1] Excluant un montant de 1 643 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	125 829	63 804	12 045	201 678

^[1] Excluant un montant de 1 275 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

NOTE 6 FONDS DISTINCTS (suite)

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 631 M\$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (18 M\$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2016), en fonction de la capacité de Lifeco d'obtenir des prix cotés observables sur des marchés actifs.

Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels la juste valeur n'est pas disponible à partir des sources de prix du marché usuelles et ceux pour lesquels Lifeco ne peut évaluer les actifs sous-jacents.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données du niveau 3 pour déterminer la juste valeur, pour les périodes closes les :

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
Solde au début de l'exercice	12 045	11 765
Total des profits (pertes) inclus dans les produits de placement liés aux fonds distincts	300	(109)
Achats	661	584
Ventes	(365)	(370)
Transferts vers le niveau 3	79	175
Transferts hors du niveau 3	(13)	-
Solde à la fin de la période	12 707	12 045

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'exposition au risque inhérent aux garanties de Lifeco et sur la façon dont elle gère les risques associés à ces fonds distincts, se reporter à la rubrique portant sur Lifeco du rapport de gestion de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 et de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la Société.

NOTE 7 PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT**PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT**

	30 septembre 2017			31 décembre 2016		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	156 257	5 418	150 839	155 940	5 627	150 313
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 880	–	1 880	2 009	–	2 009
	158 137	5 418	152 719	157 949	5 627	152 322

NOTE 8 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT**LIFECO**

Au cours du premier trimestre de 2017, Irish Life Assurance, une filiale de Lifeco, a remboursé ses débentures subordonnées à 5,25 % d'un montant de 284 M\$ (200 M€) à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 26 mai 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a émis des billets non garantis de premier rang à 4,15 % d'un montant en capital de 925 M\$ (700 M\$ US), garantis entièrement et sans condition par Lifeco et arrivant à échéance le 3 juin 2047.

Le 21 juin 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a remboursé la totalité du capital de ses débentures subordonnées à 5,691 % d'un montant de 1 G\$, arrivant à échéance le 21 juin 2067, à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital des débentures, plus les intérêts courus jusqu'à la date de remboursement, mais à l'exclusion de cette date. Les débentures étaient couvertes par un swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie. Au moment du remboursement des débentures, les profits réalisés sur les débentures et les pertes réalisées sur l'instrument de couverture ont été comptabilisés dans les états des résultats, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net. L'impôt différé lié à la couverture de flux de trésorerie a donné lieu à une diminution de 97 M\$ des autres éléments de bénéfice global.

FINANCIÈRE IGM

Le 26 janvier 2017, IGM a émis des débentures à 3,44 % sur 10 ans d'un montant de 400 M\$ ainsi que des débentures à 4,56 % sur 30 ans d'un montant de 200 M\$. IGM s'est servie du produit net pour aider sa filiale, Placements Mackenzie, à financer une partie importante des acquisitions visant une participation dans China AMC et pour les besoins généraux de l'entreprise.

NOTE 9 CAPITAL SOCIAL**AUTORISÉ**

Le capital autorisé de la Financière Power comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées de second rang pouvant être émises en série et un nombre illimité d'actions ordinaires.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions privilégiées (perpétuelles) de premier rang				
Série A	4 000 000	100	4 000 000	100
Série D	6 000 000	150	6 000 000	150
Série E	8 000 000	200	8 000 000	200
Série F	6 000 000	150	6 000 000	150
Série H	6 000 000	150	6 000 000	150
Série I	8 000 000	200	8 000 000	200
Série K	10 000 000	250	10 000 000	250
Série L	8 000 000	200	8 000 000	200
Série O	6 000 000	150	6 000 000	150
Série P	8 965 485	224	8 965 485	224
Série Q	2 234 515	56	2 234 515	56
Série R	10 000 000	250	10 000 000	250
Série S	12 000 000	300	12 000 000	300
Série T	8 000 000	200	8 000 000	200
Série V	10 000 000	250	–	–
		2 830		2 580
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	713 269 660	805	713 238 680	804
Émises en vertu du Régime d'options sur actions	219 039	8	30 980	1
Solde à la fin de la période	713 488 699	813	713 269 660	805

Actions privilégiées

Le 26 mai 2017, la Société a émis 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série V, donnant droit à un dividende non cumulatif de 5,15 %, pour un produit de 250 M\$. Les actions privilégiées de premier rang, série V, donnent droit à des dividendes en espèces privilégiés, non cumulatifs et fixes déclarés de 1,2875 \$ par action par année. La Société pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, série V, en tout ou en partie, au gré de la Société, au prix de 26,00 \$ par action si le rachat a lieu avant le 31 juillet 2023, au prix de 25,75 \$ par action si le rachat a lieu à compter de cette date mais avant le 31 juillet 2024, au prix de 25,50 \$ par action si le rachat a lieu à compter de cette date mais avant le 31 juillet 2025, au prix de 25,25 \$ par action si le rachat a lieu à compter de cette date mais avant le 31 juillet 2026, et au prix de 25,00 \$ par action si le rachat a lieu à compter de cette date. Dans chaque cas, la Société versera également tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Les frais d'émission d'actions de 6 M\$ relatifs aux actions privilégiées de premier rang, série V, ont été imputés aux bénéfices non distribués.

Actions ordinaires

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, la Société a émis 219 039 actions ordinaires en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Société, pour une contrepartie de 7 M\$ (aucune action ordinaire n'a été émise au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2016).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, le dividende déclaré sur les actions ordinaires de la Société s'est établi à 1,2375 \$ par action (1,1775 \$ par action en 2016).

NOTE 10 RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS**

En vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, 28 106 581 actions ordinaires sont réservées pour émission. Le tableau suivant résume la situation du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power aux 30 septembre 2017 et 2016, ainsi que la variation qui s'est produite au cours des périodes closes à ces dates :

	30 septembre 2017		30 septembre 2016	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	10 409 648	32,04	8 773 932	32,06
Attribuées	1 486 550	35,33	1 666 696	31,85
Exercées	(219 039)	29,87	–	–
Ayant fait l'objet d'une renonciation et expirées	(2 600)	34,38	–	–
En cours à la fin de la période	11 674 559	32,50	10 440 628	32,03
Options pouvant être exercées à la fin de la période	6 369 990	30,77	5 402 563	30,27

Le prix d'exercice des 11 674 559 options en cours varie de 25,07 \$ à 38,35 \$.

Charge de rémunération

Les options attribuées en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Société au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre se présentaient comme suit :

	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Premier trimestre	1 465 974	1 596 476
Deuxième trimestre	20 576	28 921
Troisième trimestre	–	41 299
	1 486 550	1 666 696

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Rendement des actions	4,1 %	4,2 %
Volatilité attendue	19,7 %	20,2 %
Taux d'intérêt sans risque	1,4 %	1,1 %
Durée prévue (en années)	9	9
Juste valeur par option octroyée (en \$/option)	3,67	3,12
Prix d'exercice moyen pondéré (en \$/option)	35,33	31,85

Lifeco et IGM ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être attribuées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération est enregistrée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des placements en titres de participation à la date d'octroi, amortie sur la période d'acquisition des droits. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions attribuées par la Société et ses filiales s'est respectivement chiffré à 12 M\$ et à 48 M\$ (respectivement 16 M\$ et 56 M\$ en 2016) et est comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs des états des résultats.

NOTE 11 GESTION DU CAPITAL

En tant que société de portefeuille, la Financière Power a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend les actions privilégiées perpétuelles, les débentures, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions privilégiées perpétuelles comme une source de capitaux permanente et efficiente. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions ordinaires, d'actions privilégiées perpétuelles et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Pargesa et de Groupe Bruxelles Lambert, sont responsables de la gestion du capital de leurs sociétés respectives.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, de même que les filiales d'IGM, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital tel qu'il est décrit ci-dessous.

LIFECO

Lifeco gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'il devienne inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations relatives à Lifeco, et la volonté de détenir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter l'ensemble de ses obligations envers les titulaires de polices et de ses autres obligations.

NOTE 11 GESTION DU CAPITAL (suite)

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE). Au 30 septembre 2017, le ratio du MMPRCE pour la Great-West était de 233 % (240 % au 31 décembre 2016).

D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité applicables dans les territoires où ils sont présents.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte qu'IGM soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues afin de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres. Les filiales d'IGM se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

NOTE 12 GESTION DES RISQUES

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés aux instruments financiers. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses engagements.
- Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.
 - Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
 - Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.
 - Le risque de prix correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations des marchés boursiers.

NOTE 12 GESTION DES RISQUES (suite)

La présente note annexe aux états financiers contient des estimations de sensibilité et des mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs changent;
- des limites générales des modèles internes.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses mentionnées ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net ou les autres éléments de bénéfice global correspondra à celle qui est indiquée.

FINANCIÈRE POWER

Le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de la Financière Power sont expliqués dans la première partie de la présente note. Les sections qui suivent portent sur les risques relatifs à Lifeco et à IGM.

Risque de liquidité

La Financière Power est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus de ses filiales et de l'entreprise contrôlée conjointement, ainsi que des produits tirés des placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et le versement de dividendes à ses détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées. La capacité de Lifeco, d'IGM et de Parjointco, qui sont également des sociétés de portefeuille, à s'acquitter de leurs obligations et à verser des dividendes dépend de la réception de dividendes de leurs propres filiales.

La Société évalue régulièrement ses exigences en matière de liquidité et cherche à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour s'acquitter de ses obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable. La capacité de la Financière Power à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie de la conjoncture observée sur le marché ainsi que de la performance des activités de la Financière Power et de ses filiales.

La gestion du risque de liquidité de la Financière Power n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

Risque de crédit

Les titres à revenu fixe et les dérivés sont assujettis au risque de crédit. La Société atténue le risque de crédit lié à ses titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations, d'acceptations bancaires et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où la Financière Power exerce ses activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis par les gouvernements canadien ou américain, ou garantis par ceux-ci. La Société évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

NOTE 12 GESTION DES RISQUES (suite)

Les produits dérivés continuent d'être utilisés conformément aux lignes directrices en matière de gestion des risques de la Société, qui surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences liées à l'application de la comptabilité de couverture ne sont pas satisfaites. La Société révisé régulièrement les notations de crédit des contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats sur produits dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

L'exposition de la Financière Power au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Financière Power se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, des produits dérivés et des débentures.

a) Risque de change

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses titres à revenu fixe, la Financière Power peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des cours du change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, la Financière Power peut, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 30 septembre 2017, la quasi-totalité de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de la Financière Power étaient libellés en dollars canadiens.

La Financière Power est exposée au risque de change par l'entremise de Parjointco, en raison du placement de cette dernière dans Pargesa, une société dont la monnaie fonctionnelle est le franc suisse. Pargesa est elle-même exposée au risque de change par l'entremise de sa filiale dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à Pargesa sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global.

b) Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers de la Financière Power ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

c) Risque de prix

Les instruments financiers de la Financière Power ne sont pas exposés de façon importante au risque de prix.

Pargesa détient indirectement des placements importants classés comme étant disponibles à la vente. Les profits et les pertes latents sur ces placements sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Ces placements sont examinés périodiquement afin de déterminer s'il existe des preuves objectives d'une dépréciation.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée. Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. L'approche de Lifeco à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante depuis le 31 décembre 2016. Un résumé des risques est présenté ci-dessous. Une analyse plus détaillée de la structure de gouvernance du risque de Lifeco et de son approche à l'égard de la gestion des risques est présentée à la note Gestion des risques des états financiers de la Société au 31 décembre 2016.

NOTE 12 GESTION DES RISQUES (suite)**Risque de liquidité**

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre pour gérer le risque de liquidité :

- Lifeco gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires, afin d'assurer une correspondance entre les exigences liées aux titulaires de polices et le rendement des actifs.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Lifeco détient des marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes.

Risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Risque de marché*a) Risque de change*

En ce qui a trait à l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif. Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.
- Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.

b) Risque de taux d'intérêt

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux fonds propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation) et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

NOTE 12 GESTION DES RISQUES (suite)

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt qui prévoient l'augmentation, la diminution et la variation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen annuel exhaustif. De l'avis de Lifeco, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence importante sur la fourchette des taux d'intérêt qui devraient être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur l'étendue des scénarios envisagés par Lifeco.

La provision totale relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios prescrits par l'Institut canadien des actuaires qui suivent :

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se traduirait par des variations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs se contrebalançant et n'ayant pas d'incidence sur le bénéfice net au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se traduirait par des variations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs se contrebalançant et n'ayant pas d'incidence sur le bénéfice net au 30 septembre 2017 et au 31 décembre 2016.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon Lifeco, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice attribuable aux actionnaires. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions se présente comme suit :

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(177)	599	(202)	677
Augmentation (diminution) du bénéfice net	123	(427)	149	(491)

c) Risque de prix

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices de Lifeco en matière de politiques de placement prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies.

Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts ont été atténués au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, Lifeco calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale de 75 (ECU 75). En d'autres mots, Lifeco calcule les passifs relatifs aux contrats d'assurance afin qu'ils soient suffisants pour couvrir une perte moyenne dans la tranche de 25 % la plus défavorable de la répartition des risques.

NOTE 12 GESTION DES RISQUES (suite)

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de participation non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée. Ces passifs fluctueront généralement en fonction de la valeur des actions. Toutefois, les variations des valeurs des actions pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation de 10 % ou d'une diminution de 10 % des valeurs des actions :

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %
Variation des valeurs des actions				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(55)	99	(51)	61
Augmentation (diminution) du bénéfice net	46	(78)	43	(50)

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. Le tableau suivant présente de l'information sur les répercussions attendues d'une augmentation de 1 % ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables :

	30 septembre 2017		31 décembre 2016	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(527)	574	(504)	552
Augmentation (diminution) du bénéfice net	427	(457)	407	(438)

FINANCIÈRE IGM

Les politiques et les procédures de gestion des risques d'IGM sont présentées plus en détail dans la section ayant trait à IGM du rapport de gestion de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 de la Société et elles n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016. Un résumé des risques est présenté ci-dessous.

Risque de liquidité

Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- Le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme.
- La présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- La présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise sur une base régulière.
- L'évaluation, sur une base régulière, de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- Les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme.
- La supervision de la gestion des liquidités par les comités du conseil d'administration d'IGM.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

NOTE 12 GESTION DES RISQUES (suite)

IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des tiers, y compris à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ainsi qu'au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (Programme des OHC).

La situation d'IGM en matière de liquidités et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que les dérivés d'IGM sont assujettis au risque de crédit. IGM examine de façon continue ses pratiques en matière de gestion des risques de crédit pour en évaluer l'efficacité.

IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur les instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

IGM gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- Le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- Sa capacité de gestion des prêts;
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par IGM;
- Sa pratique de montage de prêts hypothécaires utilisant uniquement son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers du Groupe Investors, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe, aux portefeuilles de prêts hypothécaires et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

Risque de marché*a) Risque de change*

IGM est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans Personal Capital et China AMC.

b) Risque de taux d'intérêt

IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

IGM gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I.

L'exposition d'IGM au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

c) Risque de prix

IGM est exposée au risque de prix sur ses titres de participation classés comme disponibles à la vente ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

NOTE 13 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée en résultat net et dans les autres éléments de bénéfice global se présente comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Régimes de retraite				
Coûts des services rendus ^[1]	62	64	134	183
Réduction	(20)	-	(22)	(10)
Coût financier, montant net	9	7	28	24
	51	71	140	197
Avantages postérieurs à l'emploi				
Coûts des services rendus	1	1	3	2
Coût financier, montant net	4	5	12	13
	5	6	15	15
Charge comptabilisée en résultat net	56	77	155	212
Réévaluations				
Régimes de retraite				
Écarts actuariels ^[2]	(190)	398	83	1 057
Rendement de l'actif (plus élevé) moins élevé que le taux d'actualisation	17	(152)	(99)	(274)
Variation du plafond de l'actif	19	(8)	3	(31)
Avantages postérieurs à l'emploi				
Écarts actuariels ^[2]	(17)	13	3	43
Charge (économie) comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global	(171)	251	(10)	795
Total de la charge (de l'économie)	(115)	328	145	1 007

^[1] La Financière IGM peut, à son gré, augmenter de temps à autre certaines prestations versées aux participants retraités du régime. En vertu de sa politique précédente, la Financière IGM avait accordé des augmentations de prestations presque chaque année et l'obligation comportait une estimation des augmentations futures. La Financière IGM a mis en œuvre une nouvelle politique qui restreint la possibilité d'augmentations futures des prestations. À la suite de cette modification, la Financière IGM a réévalué ses obligations au titre du régime de retraite et a comptabilisé une réduction de 50 M\$ de ses obligations en tant que diminution des charges au titre des régimes de retraite au cours du deuxième trimestre.

^[2] Les gains actuariels relatifs aux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi pour le trimestre clos le 30 septembre 2017 sont attribuables à une hausse des taux d'actualisation depuis le deuxième trimestre de 2017.

Le cumul des pertes actuarielles relatives aux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 est attribuable à une légère diminution des taux d'actualisation depuis le 31 décembre 2016.

NOTE 14 CHARGES DE RESTRUCTURATION**LIFECO – Transformation de l'exploitation canadienne**

Au cours du deuxième trimestre de 2017, Lifeco a comptabilisé une charge de restructuration liée au plan de transformation de l'exploitation canadienne de 215 M\$ avant impôt (incidence de 88 M\$ après impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Financière Power) au titre des charges d'exploitation et frais administratifs de l'état des résultats. Cette restructuration concerne les activités visant la réduction prévue des charges et le réaligement organisationnel dont l'objectif est de répondre à l'évolution des besoins et des attentes des clients au Canada. La réduction des charges porte sur la diminution des coûts au sein de l'exploitation canadienne et des services généraux, principalement au moyen d'une réduction de l'effectif, de la résiliation de certains contrats de location et de la dépréciation des systèmes d'information. Au 30 septembre 2017, le solde de la provision pour la restructuration s'élevait à 144 M\$ et était comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 15 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**CHARGE D'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

Les composantes de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée en résultat net s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Impôt exigible	105	56	425	320
Impôt différé	42	112	(17)	45
	147	168	408	365

TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, le taux d'imposition effectif global de la Société était de 14,6 %, soit le même taux que pour l'ensemble de l'exercice 2016, et à 13,9 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016.

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la Société prévu par la loi, qui se chiffre à 26,8 %, en raison des produits de placement non imposables, des taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers et des résultats des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, lesquels ne sont pas imposables.

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles et d'attributs fiscaux non utilisés, uniquement dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs d'impôt différé de Lifeco comportent des soldes qui sont tributaires des bénéfices imposables futurs, lorsque les entités concernées subissent des pertes, soit durant l'exercice en cours, soit durant l'exercice précédent. Le total des actifs d'impôt différé pour les plus importantes entités visées était de 1 298 M\$ au 30 septembre 2017 (1 389 M\$ au 31 décembre 2016).

NOTE 16 AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Période de neuf mois close le 30 septembre 2017						
Solde au début de l'exercice	(79)	1 048	648	(501)	(26)	1 090
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	163	(550)	383	5	(1)	-
Autres	-	-	-	-	9	9
Solde à la fin de la période	84	498	1 031	(496)	(18)	1 099

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écart de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Période de neuf mois close le 30 septembre 2016						
Solde au début de l'exercice	(172)	2 036	278	(374)	(27)	1 741
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	131	(955)	540	(412)	(6)	(702)
Solde à la fin de la période	(41)	1 081	818	(786)	(33)	1 039

NOTE 17 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfice				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	500	570	1 591	1 396
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(37)	(31)	(99)	(93)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	463	539	1 492	1 303
Effet dilutif des options sur actions en cours des filiales	-	(1)	(2)	(2)
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	463	538	1 490	1 301
Nombre d'actions ordinaires [en millions]				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	713,3	713,2	713,3	713,2
Exercice potentiel des options sur actions en cours	0,7	0,3	0,7	0,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	714,0	713,5	714,0	713,6
Bénéfice net par action ordinaire				
De base	0,65	0,76	2,09	1,83
Dilué	0,65	0,76	2,09	1,82

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, 5,9 millions d'options sur actions (7,3 millions en 2016) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, car elles avaient un effet antidilutif.

NOTE 18 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

- Le niveau 1 utilise des données observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en Bourse, les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives. Les actifs de niveau 1 incluent également les parts de fonds d'investissement à capital variable et d'autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.
- Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, certaines obligations et actions de sociétés privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et à rendement élevé, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote et les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus. Les actifs et les passifs évalués en fonction du niveau 3 comprennent certaines obligations, certains titres adossés à des actifs et des actions de sociétés privées, certains prêts hypothécaires, des placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote et les immeubles de placement.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur de la Société, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, calculées à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le Résumé des principales méthodes comptables des états financiers de la Société au 31 décembre 2016 et ci-dessus. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

NOTE 18 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

	30 septembre 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	–	86 635	61	86 696
Disponibles à la vente	–	12 928	–	12 928
Prêts hypothécaires				
À la juste valeur par le biais du résultat net	–	446	–	446
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	7 724	2	199	7 925
Disponibles à la vente	74	6	167	247
Immeubles de placement	–	–	4 738	4 738
Fonds détenus par des assureurs cédants	123	7 813	–	7 936
Instruments financiers dérivés	–	463	11	474
Autres actifs	522	167	–	689
	8 443	108 460	5 176	122 079
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	1 858	22	1 880
Instruments financiers dérivés	6	1 324	11	1 341
Autres passifs	102	–	–	102
	108	3 182	33	3 323

	31 décembre 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	–	88 282	1	88 283
Disponibles à la vente	–	11 819	–	11 819
Prêts hypothécaires				
À la juste valeur par le biais du résultat net	–	339	–	339
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	7 583	9	81	7 673
Disponibles à la vente	53	–	129	182
Immeubles de placement	–	–	4 340	4 340
Fonds détenus par des assureurs cédants	214	8 391	–	8 605
Instruments financiers dérivés	3	566	3	572
Autres actifs	302	213	1	516
	8 155	109 619	4 555	122 329
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	1 989	20	2 009
Instruments financiers dérivés	1	2 023	26	2 050
Autres passifs	10	–	–	10
	11	4 012	46	4 069

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des périodes considérées.

NOTE 18 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données du niveau 3, pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2017 et 2016.

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017	Obligations		Actions		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Autres actifs (passifs)	Passifs relatifs aux contrats d'investissement	Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente					
Solde au début de l'exercice	1	-	81	129	4 340	(23)	1	(20)	4 509
Total des profits (pertes)									
Inclus dans le résultat net	-	-	2	-	123	12	-	-	137
Inclus dans les autres éléments de bénéfice global ^[1]	2	-	(2)	(1)	17	-	-	-	16
Achats	-	-	128	39	302	(1)	-	-	468
Ventes	-	-	(14)	-	(44)	-	(1)	-	(59)
Règlements	-	-	-	-	-	12	-	-	12
Autres	-	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)
Transferts vers le niveau 3 ^[2]	59	-	4	-	-	-	-	-	63
Transferts hors du niveau 3 ^[3]	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(1)
Solde à la fin de la période	61	-	199	167	4 738	-	-	(22)	5 143

Période de neuf mois close le 30 septembre 2016	Obligations		Actions		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Autres actifs (passifs)	Passifs relatifs aux contrats d'investissement	Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente					
Solde au début de l'exercice	10	1	67	1	5 237	(47)	14	(27)	5 256
Total des profits (pertes)									
Inclus dans le résultat net	-	-	(1)	-	41	(10)	-	-	30
Inclus dans les autres éléments de bénéfice global ^[1]	(1)	-	-	-	(548)	-	(2)	-	(551)
Achats	-	-	40	72	91	(4)	3	-	202
Ventes	-	-	(16)	-	(373)	-	(5)	-	(394)
Règlements	-	-	-	-	-	13	-	-	13
Autres	-	-	-	-	-	-	-	6	6
Transferts hors du niveau 3 ^[3]	(8)	(1)	-	-	-	-	-	-	(9)
Solde à la fin de la période	1	-	90	73	4 448	(48)	10	(21)	4 553

^[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les immeubles de placement représente les profits (pertes) de change latents.

^[2] Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation.

^[3] Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs et des fonds distincts.

NOTE 18 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses locatives futures, les taux de location, les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, de capitalisation réversifs et de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 2,6 % à 10,3 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 4,8 % à 7,5 %	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 2,8 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.

NOTE 19 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels à présenter de la Société sont Lifeco, la Financière IGM et Pargesa. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Financière Power. La Société évalue sa performance en fonction de l'apport des secteurs opérationnels au bénéfice. Les trois secteurs opérationnels à présenter sont brièvement décrits ci-dessous :

- Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers détenant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de gestion de placements, la gestion d'actifs et la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La Financière IGM est une société de services financiers qui exerce ses activités au Canada, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers. IGM tire ses produits de plusieurs sources, principalement des honoraires de gestion imputés à ses fonds communs de placement en contrepartie de services de consultation et de gestion des placements. IGM tire aussi des produits des honoraires imputés à ses fonds communs de placement en contrepartie de la prestation de services administratifs.
- Pargesa est détenue par l'entremise de Parjointco. Pargesa est une société de portefeuille qui possède des participations diversifiées dans des sociétés établies en Europe et actives dans de nombreux secteurs : spécialités minérales pour l'industrie; conception et distribution de vêtements de sport; ciment, granulats et béton; contrôle, vérification et certification; vins et spiritueux; technologie des matériaux et recyclage; ainsi que pétrole, gaz et chimie.

La colonne Exploitation générale comprend les activités propres de la Financière Power ainsi que les résultats de WealtheSimple et de Portag3. Cette colonne comprend également des écritures d'élimination liées à la consolidation.

L'apport au bénéfice de chaque secteur comprend la quote-part du bénéfice net provenant des participations que Lifeco et IGM détiennent l'une dans l'autre, de même que certains ajustements liés à la consolidation.

NOTE 19 INFORMATION SECTORIELLE (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Trimestre clos le 30 septembre 2017	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total
Produits					
Revenu-primés, montant net	8 304	–	–	–	8 304
Produits de placement nets	526	29	–	(27)	528
Honoraires	1 365	741	–	(31)	2 075
Total des produits	10 195	770	–	(58)	10 907
Charges					
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	7 567	–	–	–	7 567
Commissions	521	275	–	(15)	781
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 309	239	–	24	1 572
Charges financières	71	29	–	5	105
Total des charges	9 468	543	–	14	10 025
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	727	227	–	(72)	882
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	3	3	34	1	41
Bénéfice avant impôt	730	230	34	(71)	923
Impôt sur le bénéfice	93	54	–	–	147
Bénéfice net	637	176	34	(71)	776
Attribuable aux					
Participations ne donnant pas le contrôle	245	74	–	(43)	276
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	37	37
Détenteurs d'actions ordinaires	392	102	34	(65)	463
	637	176	34	(71)	776

NOTE 19 INFORMATION SECTORIELLE (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Trimestre clos le 30 septembre 2016	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total
Produits					
Revenu-primés, montant net	8 334	–	–	–	8 334
Produits de placement nets	3 814	49	–	(29)	3 834
Honoraires	1 271	727	–	(60)	1 938
Total des produits	13 419	776	–	(89)	14 106
Charges					
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	10 589	–	–	–	10 589
Commissions	584	273	–	(44)	813
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 351	225	–	2	1 578
Charges financières	74	23	–	4	101
Total des charges	12 598	521	–	(38)	13 081
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	821	255	–	(51)	1 025
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(11)	–	17	(3)	3
Bénéfice avant impôt	810	255	17	(54)	1 028
Impôt sur le bénéfice	108	55	–	5	168
Bénéfice net	702	200	17	(59)	860
Attribuable aux					
Participations ne donnant pas le contrôle	243	78	–	(31)	290
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	31	31
Détenteurs d'actions ordinaires	459	122	17	(59)	539
	702	200	17	(59)	860

NOTE 19 INFORMATION SECTORIELLE (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total
Produits					
Revenu-primés, montant net	25 441	–	–	–	25 441
Produits de placement nets	4 606	122	–	(95)	4 633
Honoraires	4 051	2 236	–	(105)	6 182
Total des produits	34 098	2 358	–	(200)	36 256
Charges					
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	25 656	–	–	–	25 656
Commissions	1 823	850	–	(59)	2 614
Charges d'exploitation et frais administratifs	4 302	705	–	42	5 049
Charges financières	226	84	–	14	324
Total des charges	32 007	1 639	–	(3)	33 643
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 091	719	–	(197)	2 613
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	22	3	128	35	188
Bénéfice avant impôt	2 113	722	128	(162)	2 801
Impôt sur le bénéfice	240	164	–	4	408
Bénéfice net	1 873	558	128	(166)	2 393
Attribuable aux					
Participations ne donnant pas le contrôle	685	228	–	(111)	802
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	99	99
Détenteurs d'actions ordinaires	1 188	330	128	(154)	1 492
	1 873	558	128	(166)	2 393

NOTE 19 INFORMATION SECTORIELLE (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Période de neuf mois close le 30 septembre 2016	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total
Produits					
Revenu-primés, montant net	22 220	–	–	–	22 220
Produits de placement nets	12 589	139	–	(100)	12 628
Honoraires	3 756	2 104	–	(162)	5 698
Total des produits	38 565	2 243	–	(262)	40 546
Charges					
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	30 302	–	–	–	30 302
Commissions	1 749	802	–	(117)	2 434
Charges d'exploitation et frais administratifs	4 009	684	–	9	4 702
Charges financières	227	69	–	13	309
Total des charges	36 287	1 555	–	(95)	37 747
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	2 278	688	–	(167)	2 799
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	2	–	(167)	(11)	(176)
Bénéfice avant impôt	2 280	688	(167)	(178)	2 623
Impôt sur le bénéfice	208	144	–	13	365
Bénéfice net	2 072	544	(167)	(191)	2 258
Attribuable aux					
Participations ne donnant pas le contrôle	741	214	–	(93)	862
Détenteurs d'actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	93	93
Détenteurs d'actions ordinaires	1 331	330	(167)	(191)	1 303
	2 072	544	(167)	(191)	2 258

TOTAL DE L'ACTIF

30 septembre 2017	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total
Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	162 876	8 444	–	1 130	172 450
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	64	634	3 249	–	3 947
Autres actifs	25 514	1 076	–	78	26 668
Goodwill et immobilisations incorporelles	10 543	4 876	–	167	15 586
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	208 046	–	–	–	208 046
Total de l'actif ^[1]	407 043	15 030	3 249	1 375	426 697
31 décembre 2016	Lifeco	IGM	Pargesa	Exploitation générale	Total
Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	162 535	8 819	–	786	172 140
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	259	–	2 811	33	3 103
Autres actifs	26 405	1 263	–	32	27 700
Goodwill et immobilisations incorporelles	10 409	4 831	–	–	15 240
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	200 403	–	–	–	200 403
Total de l'actif ^[1]	400 011	14 913	2 811	851	418 586

^[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.